



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

Remaniement ministériel : le personnel change... la politique reste la même !

Bulletin du NPA Poste - 9 juillet 2020



Ce lundi 6 juillet, le nouveau gouvernement a donc été formé. Edouard Philippe, parti rejoindre sa mairie au Havre, a été remplacé par Jean Castex, le « M. Déconfinement » de Macron, ancien soutien de la candidature de François Fillon en 2017... Derrière des changements cosmétiques, comme le départ de Castaner ou de Belloubet, l'essentiel du gouvernement reste en place.

Un gouvernement de combat

Les ministres ayant le bilan le plus lourd en termes d'attaques contre les jeunes et les salariés restent en place ou prennent du galon. Ainsi, Blanquer conserve le ministère de l'Éducation nationale, après déjà 3 ans passé à enchaîner les lois attaquant l'école publique. De même Frédérique Vidal, qui a mis en place la sélection à l'entre de l'université, reste ministre de l'enseignement supérieur. Bruno Le Maire, qui en pleine épidémie de coronavirus avait déclaré « *il est essentiel que le pays ne soit pas à l'arrêt* », s'en prenant notamment aux milliers de postiers et postières qui avaient fait valoir leur droit de retrait pour protéger leur santé, est nommé ministre des finances et de l'économie. Jean-Baptiste Djebbari, rapporteur du projet de réforme ferroviaire, conserve son portefeuille aux transports, qu'il occupait déjà lors de la grève de décembre-janvier. Tous ces gens-là sont donc récompensés pour leurs bons et loyaux services.

Quant au nouveau ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, il est visé par une plainte pour viol : voilà qui laisse imaginer le cas que compte faire ce gouvernement des droits des femmes !

Au service des capitalistes !

Dès sa nomination, Jean Castex a annoncé vouloir rapidement appliquer la réforme des retraites : « *il faut a minima fixer un nouvel agenda social* ». Il s'agirait donc, après la « pause » que Macron a dû concéder pendant la période de confinement, mais surtout

suite à l'énorme mobilisation de décembre et janvier derniers, de reprendre ce projet qui prévoit de détricoter totalement le système de retraites par répartition et d'abaisser encore considérablement le montant de pensions.

Dans le même temps, les plans sociaux s'amoncellent dans tous les secteurs : dans l'aéronautique, après Derichebourg, le groupe Airbus a annoncé 15000 suppressions de postes dans le monde, dont près de 5000 en France. Des milliers d'emplois sont également supprimés chez Renault. Nokia a annoncé la fermeture de l'usine de Lannion, menaçant plus de 400 emplois. Ce sont également les centaines d'emplois menacés à BFM TV, à TUI France...

C'est pour imposer ces plans sociaux de redressement de l'économie capitaliste que le nouveau gouvernement a été nommé. Un gouvernement de combat au service des capitalistes, contre les travailleurs et la jeunesse.

Le 14 juillet : dans la rue pour montrer que nous ne nous laisserons pas faire !

Les 16 et 30 juin derniers, les personnels de la santé, avec à leur côté des salariés d'autres secteurs, sont descendus dans la rue pour dénoncer la situation catastrophique à l'hôpital public et ailleurs. Ce sont également les manifestations contre les licenciements qui ont lieu, comme dernièrement à Lannion. Enfin, ce sont évidemment les énormes manifestations contre le racisme et les violences policières. Nous serons présent.e.s évidemment le samedi 18 juillet à Beaumont-sur-Oise au rassemblement pour la vérité et la justice à l'appel du comité Adama.

Le 14 juillet prochain, les personnels de la santé et les unions syndicales d'Île-de-France appellent à manifester sur les Champs-Élysées. En lieu et place du traditionnel défilé militaire nationaliste, une manifestation de travailleurs et de jeunes serait en effet une belle occasion de montrer à gouvernement pas si nouveau que nous ne nous laisserons pas faire !

Lourde défaite de la Poste au tribunal dans le 92 !

La Poste a été lourdement condamnée le 26 juin alors qu'elle tentait d'imposer une réorg sans avoir quantifié la charge de travail. Elle doit rétablir l'organisation "*telle que mise en œuvre à compter du 20 avril 2020*", sous peine de s'exposer à une astreinte de 100 000 euros par jour de retard et par infraction constatée : revenir à 4 jours travaillés consécutifs puis 3 jours de repos consécutifs et annuler la sécable permanente.

Le sens de la décision est clair : la Poste ne peut pas modifier l'organisation ou la charge de travail sans la quantifier. Contester le mode de calcul de la charge de travail partout en France permettrait d'engranger d'autres victoires de ce type et de mettre en difficulté La Poste, qui veut profiter du COVID pour nous habituer aux réorgs permanentes.

Répression à La Poste épisode 25678 : ça suffit !

Nous vous en parlions la semaine dernière : Roseline, Michel, Bertrand et Xavier, postiers dans le 92 sont convoqués pour "*violation de domicile*"... à savoir une prise de parole dans un bureau de poste lors de la grève victorieuse de 15 mois en 2018 et 2019 ! C'est la 8^{ème} convocation au commissariat pour les postiers du 92 pour ce motif depuis 2018 ! Face à la résistance des salarié.e.s, la Poste n'a qu'un seul objectif : leur faire payer les victoires qu'ils ont obtenus sur le terrain des luttes ! Un rassemblement réunissant des postiers CGT et SUD, des enseignants et des militants de l'interpro 92 s'est tenu le 8 juillet, jour des auditions, devant le commissariat de Rueil

15 000 emplois supprimés, une réaction SVP ?

15 000 emplois ont été supprimés à l'occasion de l'épidémie : dans toutes les distris, une grande partie des intérimaires et autres contrats précaires n'ont pas été renouvelés. C'est un plan de licenciement massif déguisé. Et le boulot que ces collègues faisaient, la boîte le fait retomber sur les effectifs restants. Voilà au fond le principe des "*réorgs COVID*" avec leur cortège de sécable permanente et quadruple tournée le samedi.

Et pour tous les postiers, c'est 300 euros bruts de prime au pro rata de la présence. Sauf pour les permanents syndicaux (qui tou-

chent la prime complète). Et les directeurs de centres ont eu une prime de 3000 euros sans conditions.

Face à ça, que prévoient les directions syndicales postales ? Que va-t-il falloir attendre avant qu'elles se décident à appeler à une grève nationale ?

5^{ème} procédure disciplinaire en 2 ans pour Vincent de la CGT 78 !

Vincent était convoqué mardi 7 juillet 2020... sur la base de faux témoignages recueillis par un directeur d'établissement qui est actuellement en mise à pied conservatoire ! On reproche évidemment à Vincent et ses camarades de se battre pied à pied contre les réorgs. La Poste ne s'embarrasse d'aucun scrupule pour tenter de briser un foyer de résistance : Versailles est un des centres en France où La Poste n'a pas réussi à faire passer les réorgs COVID. Dernière minute : nous apprenons que Vincent est convoqué en conseil de discipline jeudi 13 août, en plein pendant ses congés, scandaleux !

Grèves victorieuses en Seine Maritime !

Les facteurs de Lillebonne et d'Yvetot ont fait grève du 16 au 20 juin et ont obtenu des embauches saisonnières pour l'été permettant de réduire la sécabilité sur cette période. Ce sont aussi les collègues du Havre aéroport et d'Harfleur (banlieue havraise) qui ont obtenu des embauches saisonnières en faisant grève les 2 et 3 juillet, et par un rassemblement commun de plus de 80 grévistes.

Calendriers pendant la tournée : une semaine de mise à pied !

En décembre 2018, un facteur de Chaumont-en-Vexin (Oise), vend à une usagère pendant sa tournée un des fameux calendrier de La Poste pour ses étrennes. En repartant, en raison du gel, il tombe, et se blesse. Et là, non seulement la boîte conteste la validité de l'accident de travail, mais en plus elle l'accuse d'avoir eu une activité personnelle pendant son travail. Notre collègue a donc écopé d'une mise à pied de 7 jours, sanction qu'il conteste devant le conseil des prud'hommes. L'audience a eu lieu ce mercredi 8 juillet, délibéré dans quelques semaines.



Nouveau Parti Anticapitaliste
secteur Poste